



## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Samedi 26 Avril 2014 - Salle La Rance à 9H30

**M. ROUZIERES, Maire de Maurs, préside la séance.**

**Présents :**

**Mesdames :** BONNARD ; DELORT ; HERCOUET-TESTA ; LAGARRIGUE ; ROUX ; SEYROLLE ; TEULET.

**Messieurs :** BRAYAT ; CABEZON ; DESSALES ; FEL ; MAYONOBÉ ; SERIEYS ; PICARROUGNE ; ROUZIERES.

**Excusés :** Madame BARSALI donne pouvoir à Madame HERCOUET-TESTA ; Madame SACRESTE donne pouvoir à Madame DELORT ; Madame LACAZE donne pouvoir à Madame BONNARD ; Monsieur GENTIL donne pouvoir à Monsieur MAYONOBÉ.

**Secrétaire de séance :** Madame Jeannine HERCOUET-TESTA.

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès verbal de la séance précédente n'a pas été réalisé par les services et sera soumis ultérieurement.

### 1/ DECISIONS DU MAIRE PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

**DECISIONS DU MAIRE :**

- N° 376 concerne la mise à la location de la maison sise à MAURS – 15 Avenue du Stade et la fixation du loyer mensuel à 550 Euros.

### 2/ FINANCES : PROPOSITIONS BUDGETAIRES 2014

**BUDGETS ANNEXES**

**CAMPING**

- **Fonctionnement :** 75 000.00€
- **Investissement :** 56 000.00 €

Ce budget est équilibré grâce à une subvention prévisionnelle de 35 000€ du budget principal. Il est notamment prévu 12 000€ pour commencer les travaux d'accessibilité obligatoires.

**LOTISSEMENT LE CAMP**

- **Fonctionnement :** 187 000.00€
- **Investissement :** 170 000.00€

Deux lots sont disponibles à la vente

**LOTISSEMENT LE CONTE**

- **Fonctionnement :** 183 000.00€
- **Investissement :** 164 000.00€

Quatre lots sont disponibles à la vente

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P)**

- **Fonctionnement :** 431 000.00€
- **Investissement :** 420 000.00€

Ce budget prévoit en investissement : des travaux du réseau AEP Avenue de la Gare, la modernisation de la station de traitement, l'étude diagnostic du réseau d'eau potable (préalable à tous travaux si la commune souhaite obtenir des subventions ultérieurement), des renforcements ponctuels du réseau, l'achat de divers matériels et outillages (ordinateur portable, appareil de relève des compteurs à distance...)

**BUDGET PRINCIPAL**

- **Fonctionnement :** 2 115 000.00€
- **Investissement :** 2 103 000.00 €

Les projets du conseil municipal vont se poursuivre en 2014, **sans envisager cette année encore d'augmenter les taux d'imposition.**

Les principales réalisations d'investissement à venir sont

- Elargissement et sécurisation du Pont du Vallon.
- Aménagement avenue de la gare (1<sup>ère</sup> partie).
- Réhabilitation de la grange du Truel en espace Socioculturel.
- Renforcement des réseaux d'eau pluviale.
- Programme annuel des travaux de voirie 2014.
- Travaux d'éclairage public 2014
- Acquisitions immobilières.
- Aménagement au cimetière : construction d'un deuxième columbarium.
- Travaux des bâtiments publics : main courante au stade P Fabre, travaux d'entretien à l'école et à la Mairie.
- Poursuite de l'équipement de classe numérique.
- Achat de petit matériel (outillage, mobilier urbain, panneaux, mobilier divers pour mairie et bibliothèque, écoles, espace P Cabrespine, domaine du FAU).
- Etudes pour l'aménagement du Pauverel, un nouveau lotissement à la Marsotte mais aussi le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics.

➔ **ADOPTES A LA MAJORITE (16 voix pour / 3 abstentions)**

**2-3/ FIXATION DU PRODUIT ET DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS 2014 (TH / TFB / TFNB)**

En 2014, pour la septième année consécutive, les taux de 2008 sont maintenus soit :

	Bases d'imposition 2014	Taux communal	Pour mémoire, taux moyens communaux de 2013 au niveau	
			national	départemental
Taxe d'habitation	2 252 000 (2 243 843 en 2013)	9.63%	23.88%	26.74%
Taxe foncière bâtie	1 850 000 (1 805 679 en 2013)	19.82%	20,11%	23.85%
Taxe foncière non-bâtie	34 900 (34 524 en 2013)	94.74%	48.94%	91,70%

➔ **ADOPTES A LA MAJORITE (16 voix pour / 3 abstentions)**

**2-4/ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS** (voir annexe 1)

➔ **ADOPTES A LA MAJORITE (16 voix pour / 3 abstentions)**

### 3/ QUESTIONS DIVERSES

- Com. Com. du Pays de Maurs : élection du Président et des vice-présidents
  - Monsieur Antoine GIMENEZ, maire de Quézac, est élu Président
  - Madame Monique DELORT (Maurs) 1ère vice présidente
  - Monsieur Bernard CAMPERGUE (ST Etienne de Maurs) 2ème vice président
  - Monsieur Joël LACALMONTIE (Boisset) 3ème vice président
  - Monsieur Jean Luc BROUSSAL (Saint Santin) 4ème vice président
  
- Conseil Général du Cantal : recours gracieux auprès du 1<sup>er</sup> Ministre et du Président de la République contre le redécoupage des cantons. De plus, un recours contentieux devant le Conseil d'Etat a été formulé par le Département
  
- Invitations diverses
  - Fête du Jeu : mercredi 30 avril de 14h à 17h30 (Espace P. Cabrespine)
  - Exposition sur les jeux à la bibliothèque municipale du 23 avril au 27 mai 2014
  - Foire Chevaline : Jeudi 1<sup>er</sup> mai
  - Commémoration de la rafle du 12 mai 1944 : lundi 12 mai après-midi

## ANNEXE 1 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ANNEE 2014	
	Subv. annuelle	Subv. Exceptionnelle
APE - Cantine scolaire	14 800,00	
Coop. Scolaire école maternelle	400,00	
Foyer Soc. Ed. Collège	150,00	
Parents d'élèves école privée	200,00	
Parents d'élèves école publique et amicale laïque	500,00	
<b>Asso. Sportive du collège public</b>		200,00
<i>Sous-total secteur scolaire</i>	<i>16 050,00</i>	<i>200,00</i>
ADMR	600,00	
<b>Amicale Pompiers</b>	475,00	<b>200,00</b>
ASED	400,00	
Asso. des résidents de la Maison de Retraite	100,00	
DON DU SANG	200,00	
GDA	150,00	
Restos du Cœur	1 000,00	
Secours Catholique	200,00	
Ecole du chat - SPA	150,00	
<i>Sous-total secteur santé-solidarité</i>	<i>3 275,00</i>	<i>200,00</i>
Aquabon	300,00	
Badminton (Mauris en Forme)	200,00	
Cyclo de Mauris	300,00	
EFC Châtaigneraie	2 700,00	
Hand Ball Club	500,00	
Gymnastique Volontaire	150,00	
Nocturne Aquagym	150,00	
Petite Boule Maursoise	600,00	
Stade Maursois	4 600,00	
Tennis de Table du P.M	500,00	
Vélo Club Maursois	650,00	
<i>Sous-total secteur sport</i>	<i>10 650,00</i>	<i>0,00</i>
Accordéon Club	500,00	
Arpege 122	150,00	
La Ganelette	2 000,00	<b>2 000,00</b>
Comité des fêtes	9 600,00	
Arts et Metiers	100,00	
Mine de Rien	250,00	
Patchwork Atelier	100,00	
<b>L'Etoiles du Peintre</b>	<b>100,00</b>	
Paysans d'Autrefois	450,00	
U.I.A.H.A	150,00	
Sté de Chasse	150,00	
Sté de Pêche	150,00	
<i>Sous-total secteur loisirs - culture</i>	<i>13 700,00</i>	<i>2 000,00</i>
<b>TOTAL c/6574 Subv. Droit Privé</b>	<b>43 675,00</b>	<b>2 400,00</b>

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ANNEE 2014	
	Subv. annuelle	Subv. Exceptionnelle
RASED	750,00	
<b>TOTAL c/65737 Subv. Autres org. Publics</b>	<b>750,00</b>	

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ANNEE 2014	
	Subv. annuelle	Subv. Exceptionnelle
COS Mairie	500,00	
<b>TOTAL c/6458 Subv. Organismes sociaux</b>	<b>500,00</b>	

<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>47 325,00</b>
--------------------------	------------------